

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-579/SG prononçant l'ouverture de la première session ordinaire de la Chambre des Députés

n° 72-579/SG

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
13 avril 1972

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1972

Date du numéro
25 avril 1972

TEXTE INTÉGRAL

Est déclarée ouverte la première session ordinaire 1972 de la Ghambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas, le jeudi 13 avril 1972 à 9 heures.